

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le jeudi 25 mars 2021 à 14h

Au Tribunal Judiciaire de PARIS (75017), Parvis du Tribunal de PARIS - **EN UN LOT**

Dans un immeuble sis à **PARIS 20^{ème}**

7 rue du Soleil

Cadastré section AH numéro 71 pour une contenance de 1a 80ca

LOT NUMÉRO QUATORZE (14) : UN APPARTEMENT au troisième étage, porte face droite, Bâtiment A, comprenant suivant procès-verbal de description dressé par Maître CHIKHANI, Huissier de Justice à PANTIN, en date du 14 septembre 2020 : pièce principale avec coin cuisine à la suite, une salle d'eau, WC. Droit à la jouissance de « H », en commun avec les lots n°13, 15 et 16. Droit à la jouissance de « G » en commun avec les lots n°15 et 16.

Et les 45/1003èmes des parties communes générales.

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES** de l'immeuble sis à PARIS 20^{ème}, 7 rue du Soleil, représenté par son syndic en exercice, le Cabinet AZUR IMMO, SAS au capital de 7.622,45 €, dont le siège social est 184 rue de Belleville (75020) PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 379 428 329, ayant pour Avocat Maître Patrick MAYET, Avocat au Barreau de PARIS.

MISE À PRIX : 50.000 €

(CINQUANTE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS.

CONSIGNATION : 5.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à PARIS, le 27 janvier 2021, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Patrick MAYET

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- À Maître **Patrick MAYET**, Avocat au Barreau de PARIS, 190 boulevard Haussmann (75008) PARIS, **TEL. 01.45.02.06.06**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PARIS, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 20/00216).
- Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux où une visite sera organisée le mardi 16 mars 2021 de 11h. à 12h.